

LIGNES DIRECTRICES POUR LES CONSULTATIONS BRÛLURES

Les présentes lignes directrices ont pour objectif de faciliter les consultations avec, et (ou) les transferts à un centre de brûlures. Il incombe de les appliquer en utilisant un jugement clinique. La décision définitive relative au transfert demeure à la discrétion du médecin traitant et du médecin qui accepte la prise en charge.

La décision relative au transfert doit se faire dans un délai de 1 heure.

Pour TOUS les brûlures pédiatriques et adultes, communiquer avec CritiCall Ontario pour consultation et référence potentielle à un centre de brûlures.

Toutes les consultations doivent être coordonnées par CritiCall Ontario: 1-800-668-4357

Critères systémiques

Tout patient présentant une brûlure grave (sans autre mécanisme traumatique) et nécessitant une consultation ou plus de soins que le centre traitant est capable de dispenser selon l'évaluation du médecin urgentiste. Tout grand brûlé avec traumatisme devrait être acheminé à l'hôpital traumatologique de la région.

Critères physiologiques

CONSIDÉRATIONS POUR LES TRANSFERTS À UN CENTRE DE BRÛLURES

- $\geq 20\%$ de la SCT brûlure du 2e degré (modérément profonde) ou du 3e degré (profonde) indépendamment de l'âge
- $\geq 10\%$ de la SCT brûlure du 2e degré (modérément profonde) ou du 3e degré (profonde) chez les personnes âgées ≤ 10 ans et ≥ 50 ans
- Brûlures de 3e degré $\geq 5\%$ SCT indépendamment de l'âge
- Brûlures de 2e degré ou 3e degré chez les personnes âgées ≥ 65 ans, n'importe quelle taille des brûlures
- Lésions par inhalation avec des brûlures $\geq 5\%$ SCT
- Les brûlures pédiatriques à l'hôpital sans personnel qualifié ni équipement pour le soin des enfants
- Brûlures électriques
- Brûlures chimiques
- Brûlures affectant mains, visage, pieds, articulations, organes génitaux, périnée
- Brûlures avec comorbidité
- Brûlures sur des patients qui nécessitant des soins spéciaux d'ordre social, émotionnel ou de réadaptation

CONSIDÉRATIONS SPÉCIALES

Considérations présentant un risque élevé qui pourraient justifier le transfert vers un centre à un seuil de sévérité inférieur. Voici des exemples de considérations:

- Âge ≥ 50 ans;
- Anticoagulation;
- Immunosuppression;
- Grossesse;
- Diabète;
- Autres problèmes médicaux graves

Pour toute considération, consulter le médecin de garde par CritiCall Ontario.

CONSULTEZ AVEC UN CENTRE DE BRÛLURES POUR DISCUTER DE DEMEURER AU CENTRE DE BASE

- Avoir des conseils pour la gestion des brûlures au centre traitant qui a du personnel qualifié et équipement approprié pour le soin des brûlures et la gestion des cicatrices
- Brûlures $< 10\%$ de la SCT chez les adultes qui ne nécessitent pas de transfert mais qui veulent consulter un médecin ou être aiguillés vers des soins ambulatoires pour une évaluation.

Pour toute considération, consulter le médecin de garde par CritiCall Ontario.